

SECB



30 ANS

SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON 1998-1999 RAPPORT ANNUEL

Canada

Société d'expansion du Cap-Breton (SECB)
Société d'expansion du Cap-Breton (SECB)

C.P. 1750
Tour de Commerce (4^e étage)
15, rue Dorchester
Sydney (Nouvelle-Écosse) B1P 6T7
Tél. (902) 564-3600
Télé. (902) 564-3825
1-800-705-3926

Bureau auxiliaire de la SECB
32, rue Paint
Port Hawkesbury (N.-É.) B0E 2V0
Tél. (902) 625-3111
Télé. (902) 625-3266

Imprimé sur du papier recyclé

Table des matières

Direction	5
<i>Conseil d'administration</i>	
<i>Direction de la Société</i>	
Message du président	7
<i>J.David Nicholson expose ses vues sur la SECB</i>	
<i>et l'accent mis sur le nouveau millénaire</i>	
Profil de la Société	8
<i>La Société et le développement économique à</i>	
<i>l'île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave</i>	
Vision / Énoncé de mission / Objectifs	9
<i>Champs d'activité prioritaires et priorités relatives aux programmes</i>	
Réalisations	10
<i>Points saillants des divers secteurs</i>	
Conjoncture économique	13
<i>L'économie de l'île du Cap-Breton</i>	
Consultations auprès des intervenants	13
<i>Au travail avec la collectivité</i>	
Activités	14
<i>Activités dans les différents secteurs, exploitation, partenariats, visites rurales, an 2000</i>	
États financiers	18

Direction

À titre de société d'État nommée à l'annexe III, la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) est assujettie au système de contrôle et de reddition de comptes établi selon la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). La SECB est gérée par un Conseil d'administration de sept personnes; elle relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie, secondé par un secrétaire d'État. Le Conseil se compose d'un président, d'un vice-président et de cinq autres membres nommés par le gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l'Industrie.

Le Conseil d'administration a la responsabilité d'un certain nombre de fonctions, dont : la direction stratégique, la protection des biens de la Société, la gestion du rendement et la responsabilité de rendre des comptes à l'État.

Les activités quotidiennes de la Société sont menées par différents services, soit : le bureau du vice-président, les quatre unités de développement sectoriel, Communications et commercialisation, Politique, planification et ressources, et Services intégrés.

Conseil d'administration



Membres du conseil d'administration de la SECB, de gauche à droite, assis : Curdis Karrel; J.D. Nicholson, président (à la retraite depuis le 31 mars 1999); Keith Brown (dont le mandat a pris fin le 30 avril 1999); debout : Gail Rudderhara-Chernin; Betty Ann Aucoin; Charles Smith et Gregory MacKenzie.

Direction de la Société

J.D. Nicholson, *président*

Keith G. Brown, *vice-président*

D.A. Landry, *secrétaire général*

Francis Mullins, *trésorier*

L'honorable John Manley
Ministre de l'Industrie,
ministre responsable de l'Agence de promotion
économique du Canada atlantique (APECA),
ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest, et
ministre responsable du Développement économique Canada pour
les régions du Québec
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

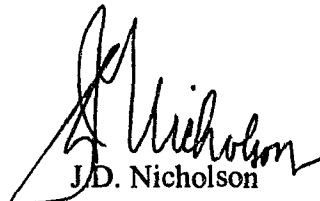
Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous présenter
le Rapport annuel de la Société d'expansion du Cap-Breton pour
l'exercice terminé le 31 mars 1999.

Ce rapport annuel est soumis conformément aux dispositions de la
Loi sur la gestion des finances publiques et de la *Loi organique de
1987 sur le Canada atlantique*. Il renferme les états financiers annuels
ainsi que le rapport du vérificateur.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération
distinguée.

Le président du Conseil d'administration
Société d'expansion du Cap-Breton


J.D. Nicholson

Message du président

L'arrivée du nouveau millénaire nous incite à réfléchir sur les succès et les difficultés vécus par le passé, et à scruter l'avenir pour essayer de découvrir ce qu'il nous réserve. Il ne fait aucun doute que l'économie de l'île du Cap-Breton a connu des changements majeurs et une restructuration en profondeur au cours des dernières décennies. Malgré la réduction des opérations dans bien des industries prédominantes de l'île, l'économie a évolué, ouvrant de nouvelles avenues dans le secteur des services. Le défi à relever, c'est d'être capable de soutenir le rythme du changement structurel dans l'économie et la croissance de la main-d'oeuvre.

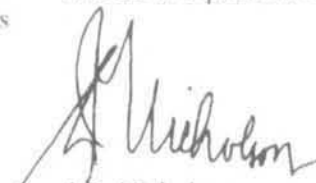
Cela dit, un certain nombre de possibilités se profilent à l'horizon. L'industrie du pétrole et du gaz extracôtiers croît à un rythme accéléré et peut exercer une incidence positive sur l'économie du Cap-Breton. On assiste à une croissance importante dans le secteur des technologies de l'information dans l'île. Le tourisme continue de représenter une importante source de revenus et d'emploi. L'aquaculture constitue un autre secteur de croissance très prometteur, de même que certains créneaux de commerce en agriculture et en foresterie.

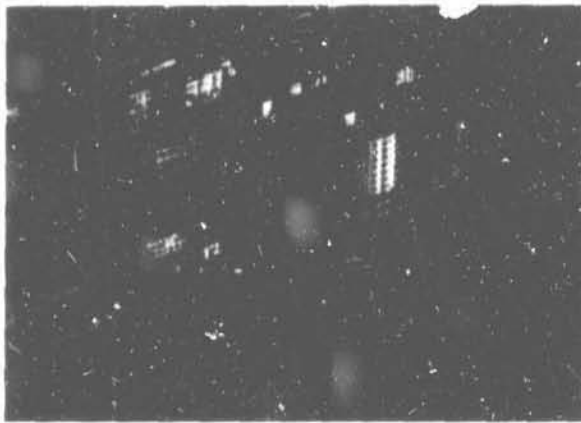
La Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) a un rôle important à jouer dans l'avenir. À titre de société d'État, la Société peut véritablement changer les choses parce que son mandat est vaste et flexible. Nous continuerons de travailler de concert avec les collectivités de l'île en mettant l'accent sur les secteurs de l'économie qui ont le potentiel voulu pour donner à l'île du Cap-Breton un avantage concurrentiel sur les marchés internationaux.



Nous sommes d'avis qu'en faisant converger nos efforts sur les priorités relatives aux programmes et sur les activités stratégiques déjà définies dans les quatre principaux domaines économiques, la SECB peut contribuer à créer un climat propice à la croissance économique. La Société travaillera en concertation avec le secteur privé, les autres paliers de gouvernement, les organismes de développement régional et la collectivité afin d'assurer l'utilisation optimale de ses ressources de façon à tirer parti des débouchés économiques qui s'offrent aux résidents de l'île du Cap-Breton et de la région de Mulgrave.

Le président du Conseil d'administration
Société d'expansion du Cap-Breton


J.D. Nicholson



Sydney

La Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) est une société d'État fédérale établie aux termes de la Partie II de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*; son champ de compétence couvre toute l'île du Cap-Breton et une partie du territoire continental de la Nouvelle-Écosse correspondant à la ville de Mulgrave et à ses environs. La Société a pour tâche de promouvoir le financement et le développement de l'industrie dans la région, et d'apporter toute l'aide nécessaire à cette fin, de créer des emplois en dehors du secteur du charbon et d'élargir la base de l'économie locale.

La SECB assume un vaste mandat qui est de favoriser la croissance économique en dehors de l'industrie du charbon. En plus de ses propres programmes, la SECB est responsable de l'exécution des programmes de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique dans l'île du Cap-Breton, notamment le Programme de développement des entreprises, le programme Travaux d'infrastructure Canada-Nouvelle-Écosse, et l'Entente de COOPÉRATION Canada-Nouvelle-Écosse sur la diversification économique.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ



Port Hawkesbury

La Société est extrêmement active au sein de la collectivité. Elle est engagée dans la recherche et la défense relatives à un certain nombre de secteurs économiques, et dans l'investissement dans l'infrastructure de développement économique stratégique. La SECB travaille également à la promotion de l'île du Cap-Breton comme destination d'affaires et de tourisme. Par le biais de partenariats avec certains ministères fédéraux et provinciaux et avec la fédération des agriculteurs locale, la Société détient et gère un centre de ressources qui appuie les industries primaires.

La Société d'expansion du Cap-Breton mène ses activités à partir de son bureau principal de Sydney (Nouvelle-Écosse) et compte un bureau auxiliaire à Port Hawkesbury.

VISION

La vision de la SECB consiste à se pencher sur les besoins de la collectivité pour le développement économique à long terme en facilitant la création d'emplois, le repérage des débouchés, l'investissement dans l'infrastructure stratégique et la prestation d'avis et de conseils relatifs aux affaires. La vision de la Société repose sur une étroite collaboration avec les autres paliers de gouvernement, le secteur privé, les établissements d'enseignement et d'autres groupes de développement économique.

Énoncé de mission

«Consciente de l'importance de la mondialisation sur le plan économique, la Société d'expansion du Cap-Breton prendra l'initiative de créer un environnement commercial qui favorise la création d'emplois et une croissance économique viable à l'île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave, en assurant un leadership proactif et innovateur, en collaboration avec les secteurs privé et public ainsi que les organismes concernés.»

OBJECTIFS

La SECB travaille dans divers secteurs de l'économie locale afin de répondre aux besoins pour le développement économique à long terme. La Société est partenaire du processus de développement, travaillant avec les groupes communautaires, les organismes de développement économique régional (RDA), les entreprises, le collège universitaire et tous les paliers de gouvernement dans la poursuite d'un but commun. La SECB a identifié les champs d'activité ci-dessous comme étant prioritaires pour 1998-1999.

Champs d'activité prioritaires

- Industries du savoir
- Industries basées sur les ressources
- Tourisme/culture/divertissement
- Pétrole et gaz

Priorités relatives aux programmes

- Marketing - Localisation économique et touristique
- Développement du commerce
- Jeunesse
- Recherche et développement
- Accès au capital
- Développement des ressources humaines

RÉALISATIONS

L'exercice 1998-1999 a été une période d'activité intense pour la SECB, qui a continué de concentrer ses efforts sur le développement à long terme de l'île du Cap-Breton et de la région de Muirgrave. Il importe d'appréhender la capacité de la SECB à stimuler la croissance de l'économie cap-bretonaise en rapport avec son budget relativement modeste et les défis économiques auxquels fait face le Cap-Breton.

En 1998-1999, les dépenses reliées aux programmes de la SECB comptaient pour moins de 0,5 % des revenus totaux au Cap-Breton (selon le PIB). De plus, le déclin continu des piliers de l'industrie cap-bretonaise (charbonnages, sidérurgie et pêche) a une incidence sur l'ensemble de la situation économique. **Voici les points saillants de l'année.**

Secteur de la technologie de l'information et des communications (TIC)

La SECB joue un rôle-clé dans le développement de ce secteur qui a enregistré une croissance substantielle au cours des six dernières années. L'île du Cap-Breton comptant 145 entreprises engagées dans le secteur de la technologie de l'information et des communications, l'exercice 1998-1999 marque une référence eu égard à l'émergence de ce secteur, avec l'apparition de deux établissements fondamentaux établis au Cap-Breton, soit le Centre d'art et d'innovation Silicon Island, et le Centre d'entrepreneuriat technologique du Collège universitaire du Cap-Breton (UCCB).

La Société a œuvré avec des chefs de file de ce secteur afin de renforcer l'infrastructure de soutien pour la TIC. Des projets tels que celui du Millénaire (mené avec un câblodistributeur local) et celui de Connéctivité (avec SENCEN) ont élargi l'accès à Internet pour les résidents des localités rurales. De plus, la SECB a bien ciblé le développement dans ce secteur en identifiant des domaines prioritaires en vue de son soutien (programmation, analyse de systèmes, informatique et techniques informatiques, technologies de l'information et multimedia).

En ce qui concerne le développement du commerce, des entreprises du Cap-Breton ont pu participer à plusieurs foires commerciales intéressant le secteur de la TIC, dont High Tech Show '98 (Toronto), Commerce '98 (Ottawa), Softworld 98 (Saint-John's, T-N), ainsi qu'à la mission commerciale de la Nouvelle-Écosse (Boston, Washington) et à l'exposition sur le savoir (Knowledge Fair) à Sydney. En outre, la Société a parrainé des ateliers sur la planification stratégique, la planification des ventes, la programmation Java et la prospection de marchés étrangers.

La Société a également joué un rôle de premier plan dans la promotion du développement du secteur par sa participation au Groupe consultatif sur la technologie (GCT), par la promotion du Festival des médias numériques de l'Atlantique, en offrant un site de démonstration pour un nouveau produit (isolant destiné aux serres, et en appuyant une astucieuse initiative communautaire menée par SENCEN et l'UCCB.

Bien des entreprises actuelles du secteur de la TIC sont des clientes qui ont déjà eu recours aux programmes de la SECB pour acquérir des capitaux, pour exploiter et mieux gérer par le biais de la formation professionnelle, de la commercialisation et de l'assurance de la qualité.



RÉALISATIONS

Tourisme

La SECB est l'un des moteurs de croissance et de succès pour l'industrie touristique à l'île du Cap-Breton. Le tourisme a généré des recettes de 214 millions de dollars en 1998. Outre la mise au point de produits touristiques et l'aide accordée aux exploitants du secteur privé, la SECB fait la promotion active de l'île du Cap-Breton comme destination touristique sur les marchés importants.

La SECB a également aidé le secteur privé et les organismes communautaires à réaliser des recherches sur des initiatives spécifiques sur le plan touristique; elle a participé à la mise au point de nouveaux produits et établi des partenariats avec d'autres intervenants pour allonger la saison touristique à l'île.

À la suite de la campagne de publicité de 1998, le nombre de demandes d'information touristique a atteint 38 000, soit une hausse par rapport aux 26 000 demandes de 1997. Le facteur de conversion de ces demandes en visiteurs réels a été de 42 %. D'après l'étude sur le facteur de conversion, on estime que les dépenses directes attribuables à des vacanciers nord-américains en visite au Cap-Breton seraient d'environ 24 000 000 \$.

Développement économique communautaire

La SECB, de concert avec les municipalités de l'île du Cap-Breton, a organisé le sommet « Réussir ensemble au 3^e millénaire ». Ce forum de développement économique communautaire était destiné aux personnes qui travaillent au sein des collectivités locales et avec les intervenants communautaires de l'île du Cap-Breton et de la région de Mulgrave.

La SECB s'est également impliquée dans des consultations publiques au sujet du développement de sentiers nature dans le nord du Cap-Breton. Des discussions préliminaires se sont déroulées avec des groupes de développement communautaire dans les localités touchées par la récente annonce à propos de l'orientation de la Société de développement du Cap-Breton.

En outre, la Société est en consultation continue avec divers intervenants sur le plan économique communautaire un peu partout à l'île.

Investissement et prospection

La Société joue un rôle prépondérant dans les activités liées à l'investissement et à la recherche d'occasions d'affaires pour l'île du Cap-Breton. En forgeant des relations solides avec des partenaires gouvernementaux et du secteur privé, elle peut faciliter une croissance accélérée grâce au commerce et à la prospection.



RÉALISATIONS

Industries axées sur les ressources

Au Cap-Breton, le secteur des industries axées sur les ressources continue de prendre de l'ampleur. L'aquiculture, grâce à la qualité des eaux qui entourent l'île du Cap-Breton, enregistre une croissance importante, notamment dans la production du saumon stealhead, des huîtres et des pétoncles. Le Cap-Breton compte désormais le plus important producteur de truites arc-en-ciel du Canada atlantique, Scotia Rainbow.

Le secteur agricole, en particulier dans les domaines de l'horticulture et de la serriculture, est en train de se tailler une place sur les marchés internationaux. Un protocole d'entente a été signé avec le ministère provincial des Ressources naturelles, celui de l'Agriculture et de la Commercialisation, et celui des Pêches et de l'Aquiculture.

En ce qui a trait au développement du commerce, la Société a collaboré avec des producteurs horticoles qui ont obtenu des ventes aux Antilles.

Pétrole et gaz

La SECB continue de promouvoir les débouchés liés au projet de gaz extracôtier à l'île de Sable (PEES). Le groupe POGO (Comité du potentiel gazier extracôtier) a été créé pour assurer que les entreprises du Cap-Breton aient accès à l'information nécessaire en vue de tirer le meilleur parti possible de ce projet important. La SECB met en place des présentations et elle dissémine des renseignements sur les contrats potentiels, de sorte à ce que les entreprises du Cap-Breton et de Mulgrave soient au courant des débouchés.

De plus, la SECB a aidé le Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse (Campus de la Région du détroit et Campus Marconi) à embaucher un coordonnateur conjoint qui s'occupera de la formation relative à l'industrie pétrolière et gazière au Cap-Breton. La SECB a également aidé le Collège universitaire du Cap-Breton à fonder un Centre d'excellence en exploitation pétrolière, qui offrira à l'industrie de la formation et des recherches, ce qui résultera en une main-d'œuvre qualifiée dans les métiers et technologies reliés.

La fonction majeure de la SECB est de promouvoir les atouts de la région auprès de l'industrie pétrolière et gazière et de veiller à ce que la collectivité soit tenue au courant des débouchés qui y sont associés. La SECB a fait des efforts en ce sens par une participation à un congrès sur les technologies offshore à Houston, au congrès CCKE à Halifax, à des présentations à Calgary, Edmonton et Red Deer (Alberta), de même que par l'inclusion de représentants locaux dans une mission commerciale à Aberdeen (Écosse) et par l'organisation de séminaires et de rencontres du groupe POGO. La Société a élaboré une base de données sur quelque 350 particuliers (membres de POGO) et elle compte environ 500 contacts dans l'industrie, à la suite de sa participation à diverses activités dans le secteur.



CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

L'île du Cap-Breton ressent encore les contrecoups du déclin de ses industries de base, soit les charbonnages, la sidérurgie et la pêche. D'autres répercussions négatives sont à prévoir à la suite de la réduction annoncée des effectifs de la Société de développement du Cap-Breton (DEVCO). Au cours des trois dernières décennies, on a assisté à un virage radical de la composition de la main-d'oeuvre, qui est passée des secteurs traditionnels de la production de biens à des secteurs de services; toutefois, la région n'a pas été en mesure de créer de nouveaux débouchés assez rapidement pour compenser cette transition structurelle et les changements connexes de comportement de la main-d'oeuvre. Les données du recensement de 1996 indiquent que l'île du Cap-Breton n'a pas encore retrouvé suffisamment de vigueur en ce qui a trait aux caractéristiques de la main-d'oeuvre, aux niveaux de revenus et à la dépendance relative aux paiements de transfert.

que l'orientation stratégique de la Société bénéficie de l'appui des gens d'affaires et que son conseil d'administration a compris les préoccupations de la collectivité locale et a réussi à les refléter dans son orientation stratégique.

Des commentaires ont également été recueillis au cours du sommet économique de la Société ayant eu pour thème la collaboration pour le succès au seuil du troisième millénaire (*Succeeding Together in the Third Millennium*). Ce sommet a mis en lumière des exemples locaux de développement économique, et des stratégies de développement utilisées à l'échelle internationale. La conférence a donné lieu à une participation accrue des administrations municipales dans les activités de développement économique. Au cours des cinq prochaines années, la SECB espère resserrer ses liens avec les six conseils municipaux faisant partie de la région couverte par son mandat.

CONSULTATIONS AUPRÈS DES INTERVENANTS

En consultation avec des partenaires des secteurs public et privé, les membres du conseil d'administration et le personnel de la Société ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration de l'orientation stratégique de la SECB. Dans un effort visant à solliciter une participation communautaire accrue dans le processus de planification de la Société, un sondage téléphonique a été effectué auprès de plus de 2 000 entreprises et organisations de la région couverte par le mandat de la SECB. Les résultats de ce processus de consultation ont démontré un grand appui quant à l'orientation actuelle de la Société, réaffirmant l'orientation établie par l'organisme dans son plan d'entreprise pour 1997/1998 - 2001/2002.

Pour la deuxième année consécutive, les répondants au sondage ont coté l'image et la prospection aux deuxième et troisième rangs des priorités, respectivement, la priorité absolue étant attribuée à l'accès au capital. C'est là une preuve indéniable

ACTIVITÉS

Commercialisation touristique

Le secteur du tourisme revêt toujours une grande importance dans l'économie de la région. Le tourisme a généré environ 214 millions de dollars en 1998, soit la meilleure performance jamais atteinte, et il a permis la fourniture de 6 600 emplois directs et indirects.

La SECB est fière du rôle de chef de file qu'elle a joué dans le développement, le marketing et la promotion de l'île du Cap-Breton comme destination touristique. La stratégie qui sous-tend les efforts de marketing découle toujours des commentaires du secteur privé, ce qui permet d'élaborer par la suite un plan de marketing détaillé. Le principal objectif de ce plan est « d'attirer les visiteurs, d'allonger la durée de la saison touristique et de prolonger le séjour des visiteurs tout en maintenant la vitalité des cultures et la beauté naturelle de l'île du Cap-Breton ». Pour garantir un rendement maximal des ressources financières limitées disponibles, le plan de marketing a proposé la promotion de partenariats efficaces avec les secteurs public et privé. La Nova Scotia Marketing Agency, Parcs Canada et Tourisme Cap-Breton représentent des partenaires importants de la SECB dans ses efforts pour atteindre les objectifs du plan.

La Société d'expansion du Cap-Breton a continué d'appuyer les voyages d'information comme l'un des principaux modes de partenariat avec des exploitants d'entreprises touristiques et le gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse. Des rédacteurs touristiques, des agents de voyage, des organisateurs de voyages et des voyageurs ont été accueillis au Cap-Breton pendant leur séjour dans la province. En 1998, 70 journalistes ont été reçus au cours de voyages d'information, et neuf voyages d'information de l'industrie touristique ont amené 173 participants du domaine. Le secteur privé a contribué pour plus de 140 000 \$ au programme de voyages d'information; ce montant, s'ajoutant aux 66 000 \$ investis par la SECB, a donné lieu à la parution d'articles de presse qui ont généré environ 9,6 millions de dollars en publicité « gratuite » pour l'île du Cap-Breton.

L'île du Cap-Breton abrite « les plus beaux paysages insulaires du monde », écrivaient des journalistes du *Condé Nast Traveler*, l'une des publications sur le voyage les plus réputées de l'Amérique du Nord. Cette publication a également coté les gens du Cap-Breton au second rang dans le monde en ce qui a trait à l'hospitalité. Des témoignages comme ceux-là peuvent profiter à l'île du Cap-Breton puisqu'ils aident à attirer plus de visiteurs dans l'île chaque année.

Industries culturelles et artistiques

La musique et la danse du Cap-Breton ont gardé leur très grande popularité, bon nombre d'artistes ont gravi les échelons de la célébrité. Ajoutez à cela l'intérêt à la grandeur de la planète pour la culture celtique, et vous aurez une industrie en pleine expansion, qui entretient des liens étroits avec le développement touristique. En effet, des événements importants se sont déroulés en 1998-1999 dans ce secteur très dynamique de l'économie du Cap-Breton.

La Société a continué son rôle de meneur dans l'organisation de festivals et d'événements spéciaux, améliorant l'organisation, la présentation et le marketing. Elle a été un partenaire-clé de la planification et du financement du deuxième festival annuel Couleurs celtiques en octobre 1998, et dans la promotion de l'industrie musicale de l'île du Cap-Breton au onzième Gala annuel de musique de la côte est (East Coast Music Awards) tenu à Saint-John's (T.-N.).

Industries du savoir

En 1998-1999, la Société a continué de donner la priorité aux industries du savoir. Plusieurs projets de recherche ont été mis en oeuvre afin de déterminer l'orientation future du secteur. Une étude préliminaire des possibilités d'assainissement de l'environnement a été entreprise. À la fin de l'année, cette recherche est encore en cours et devrait fournir des données intéressantes qui détermineront les efforts que la SECB devrait placer dans ce sous-secteur. L'analyse s'est poursuivie dans le secteur des télécommunications en milieu rural et industriel au Cap-Breton. Plusieurs projets pilotes avec des centres d'accès communautaires sont en cours afin de résoudre les problèmes de connectivité dans leur réseau et avec des organismes de l'extérieur.

La participation à des foires commerciales en Ontario et dans les marchés de la Nouvelle-Angleterre a permis d'explorer les débouchés commerciaux à l'extérieur de l'île. En outre, un plan de prospection a été mis au point grâce à des groupes de travail communautaires interactifs.

Le Groupe consultatif sur la technologie a tenu des rencontres mensuelles pendant toute l'année, avec la participation active et l'appui financier de la SECB. De plus, la Société a été un commanditaire important du deuxième Festival annuel des médias numériques de l'Atlantique (Atlantic Digital Media Festival) à Baddeck, et elle a organisé le troisième Déjeuner annuel de la technologie, en rapport avec la Journée de la technologie en octobre. Les deux événements ont reçu un accueil favorable, le nombre de participants ayant dépassé celui des années précédentes.

ACTIVITÉS

Industries liées aux ressources primaires

La SECB a joué un rôle clé dans l'établissement d'un centre de ressources en agriculture, en foresterie et en aquaculture dans l'ancienne ferme de Point Edward. Une étude de production à valeur ajoutée a été menée en vue de déterminer d'autres débouchés pour ces secteurs qui sont les pivots de l'économie rurale. L'horticulture et les cultures en serre ont continué à occuper les places les plus importantes dans un secteur agricole vigoureux. Le commerce international et les coentreprises sont également prioritaires dans ce secteur.

Industrie pétrolière et gazière

La SECB sait que l'industrie du pétrole et du gaz extracôtiers de la côte est comporte un potentiel économique important pour l'île du Cap-Breton et la région de Mulgrave. Le projet énergétique extracôtier de l'île de Sable (PEES) englobe l'un des gisements connus de gaz naturel les plus imposants à exploiter en Amérique du Nord. Ce projet de 3 milliards de dollars devrait devenir l'un des projets les plus importants de l'histoire de la Nouvelle-Écosse. D'autres gisements ont été repérés au large du Cap-Breton, dans le Chenal Laurentien. En outre, les ressources pétrolières et gazières du sous-sol de l'île du Cap-Breton présentent un potentiel important. Le groupe d'étude de la SECB sur le pétrole et le gaz, dont le mandat est de maximiser les avantages économiques à court terme et à long terme découlant de ce projet, examine activement les possibilités dans ce domaine.

La SECB a établi le comité POGO, qui étudie les possibilités liées au potentiel gazier extracôtier afin d'aider les entreprises locales à profiter des débouchés que présente l'industrie du pétrole et du gaz. Les priorités du groupe sont la recherche, la participation à des foires commerciales, la préparation d'un bulletin de la SECB sur l'industrie du pétrole et du gaz, et des initiatives d'éducation populaire.

Image et prospection

La Société d'expansion du Cap-Breton joue un rôle de premier plan dans la promotion de l'île du Cap-Breton comme un endroit fantastique où il fait bon vivre, et qui est propice aux affaires. Le développement économique, c'est bien plus que d'offrir des programmes d'aide financière à des clients. C'est un processus à long terme aux multiples facettes qui doit notamment voir à améliorer la perception du public ou l'image qu'il se fait de l'île, à mettre en lumière les avantages stratégiques offerts par la région, à solliciter de nouveaux investissements de sources extérieures en rapport avec les avantages de la région, et à aider les entreprises locales à adopter une orientation plus ciblée vers l'exportation.

La réalisation d'un développement économique durable est la plus grande priorité de la SECB, et la façon d'y arriver est énoncée dans un plan de marketing complet. La Société voit la participation du secteur privé dans ce processus de marketing comme faisant partie intégrante de son succès.

La SECB concentre ses efforts sur les secteurs suivants :

- une campagne pour rehausser l'image de l'île,
- l'industrie de la technologie de l'information,
- l'industrie du pétrole et du gaz,
- le marketing de l'île comme destination économique,
- le développement du commerce.

La Société intensifiera son rôle dans les activités de prospection des investissements. Une équipe (*Team Cape Breton*) sera formée dans la collectivité, réunissant des leaders du secteur privé, du milieu de l'éducation et des gouvernements, afin de promouvoir plusieurs « grappes industrielles » dans l'île du Cap-Breton. La Société joint ses efforts à ceux de tous les paliers de gouvernement et du secteur privé afin de repérer et d'intéresser les investisseurs éventuels qui pourraient tirer parti de l'avantage concurrentiel que présente le Cap-Breton.

ACTIVITÉS

Sydport

Le parc industriel Sydport abrite 36 entreprises qui emploient environ 400 personnes. La Société est consciente que si Sydport veut donner son plein rendement comme moteur économique dans le secteur industriel du Cap-Breton, il faut investir des sommes importantes dans l'infrastructure du parc. Comme l'investissement nécessaire dépasse largement les possibilités de son budget, la SECB a entamé des négociations avec une entreprise du secteur privé afin de privatiser le parc industriel. Cependant, l'entente entre l'acheteur et la Société n'est pas encore finalisée. On s'attend à que la cession du parc se réalise pendant l'exercice 1999-2000.

Partenariats

En partenariat avec la collectivité, la Société d'expansion du Cap-Breton a continué d'appuyer le développement économique communautaire. Sa collaboration avec le Groupe consultatif sur la technologie, le Groupe consultatif sur la culture et le patrimoine et le Comité du potentiel gazier extracôtier (POGO) sont des exemples patents des partenariats établis avec la Société.

La SECB a également collaboré avec le secteur privé, d'autres paliers de gouvernement et des groupes particuliers tels que : communauté de minorité linguistique, femmes d'affaires, personnes handicapées, corporations locales de développement économique et jeunes entrepreneurs. En 1998, la Société a confié au Collège universitaire du Cap-Breton (UCCB) la responsabilité de la mise en oeuvre du programme *Carrières Cap-Breton*. La SECB continue d'appuyer activement ce programme de jeunes entrepreneurs et de travailleurs saisonniers. La Société poursuit également son partenariat avec les deux organismes de développement régional en fournissant de l'aide et des conseils dans la mise en oeuvre de leurs plans stratégiques.

Visites rurales

Afin d'assurer que les programmes et les ressources de la SECB sont accessibles à toutes les régions couvertes par son mandat, des agents de développement effectuent des visites régulières et offrent des heures de bureau dans des localités partout à travers l'île. Ces agents sont à la disposition du public pour offrir des renseignements généraux sur les programmes et pour discuter des projets présentés.

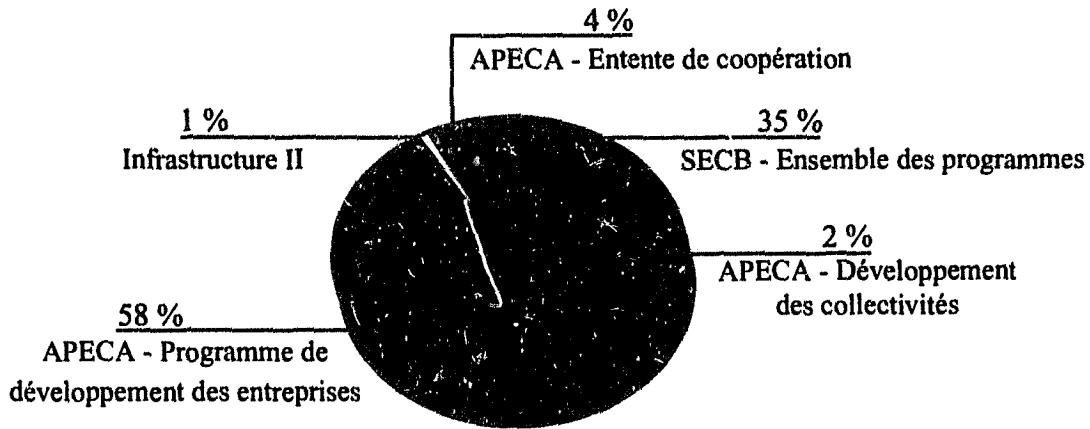
Ainsi, de sorte à rejoindre les résidents du Cap-Breton rural, des agents de développement ont suivi un programme incluant des visites mensuelles à Chéticamp, Arichat, Ingonish et Inverness.

Préparation de la SECB à l'an 2000

Le problème du bogue de l'an 2000 est apparu parce que la programmation des codes informatiques utilisait des champs de deux caractères au lieu de quatre pour indiquer l'année dans les programmes où la date peut avoir une grande importance. Cela signifie qu'au tournant du siècle, les ordinateurs vont lire l'année 2000 comme étant l'année « 00 ». Bien qu'il existe diverses théories sur la façon dont les programmes vont réagir à l'année 00 et comment ils vont l'interpréter, les répercussions de ce problème sont en grande partie inconnues. Le problème se complique encore du fait de l'intégration et de l'interconnexion des systèmes informatiques, où une panne dans l'un des systèmes pourrait déclencher une réaction en chaîne.

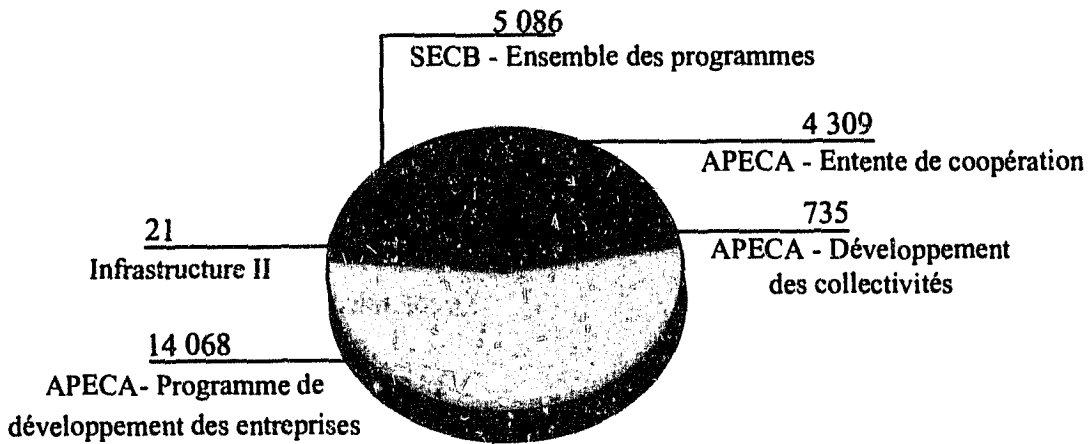
La Société d'expansion du Cap-Breton a amorcé un programme complet visant à assurer le déroulement adéquat de ses opérations commerciales pendant la période de transition de l'an 2000. La Société a opté pour un processus graduel dont les étapes sont l'évaluation et l'établissement des priorités, la planification des mesures, la mise à l'essai et la validation et enfin la mise en oeuvre. De plus, un plan d'intervention opérationnelle d'urgence a été préparé et la SECB a mené une vérification indépendante de ses procédures liées à l'an 2000 en mai 1999.

NOMBRE DE MARCHÉS



TOTAL = 283 contrats

VALEUR APPROUVÉE



TOTAL = 24 219 \$

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE RAPPORTS FINANCIERS

Les états financiers ci-joints de la Société d'expansion du Cap-Breton et tous les renseignements dans le présent rapport annuel ont été préparés par la direction de la Société. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus et s'appuient, s'il y a lieu, sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. Lorsqu'il existe plus d'une méthode comptable acceptable, la direction a retenu celle qui convenait le mieux aux circonstances de la Société.

La direction est responsable de l'intégralité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers et dans le rapport annuel. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le rapport annuel concordent avec ceux qui contiennent les états financiers.

En s'acquittant de sa responsabilité à l'égard de l'intégralité et de la fidélité des états financiers, la direction maintient des pratiques et des systèmes de contrôle financier et de gestion conçus pour donner une certitude raisonnable que les opérations sont autorisées et conformes aux autorisations pertinentes, que les éléments d'actif sont protégés et que des registres convenables sont tenus de manière à permettre la production en temps opportun d'états financiers fiables. En outre, le Comité de vérification du Conseil d'administration voit à ce que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la tenue de systèmes de contrôle suffisants et de la qualité des rapports financiers.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration rencontre régulièrement la direction et les vérificateurs indépendants afin de discuter du processus de communication de l'information financière ainsi que de questions de comptabilité et de rapport. Les états financiers ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration suite à la recommandation du Comité de vérification.

Le vérificateur général du Canada effectue une vérification indépendante des états financiers de la Société en vue de formuler une opinion sur ces derniers.

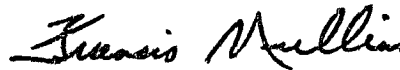
le 28 mai 1999

La vice-présidente par intérim,



Selma Rudderham

Le contrôleur,



Francis Mullins

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre pour les fins de la *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*

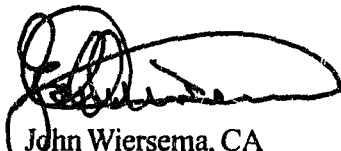
J'ai vérifié le bilan de la Société d'expansion du Cap-Breton au 31 mars 1999 et les états des résultats et de l'avoir et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Société au 31 mars 1999 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton* et aux règlements administratifs de la Société.

Pour le vérificateur général du Canada



John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 28 mai 1999

BILAN

au 31 mars 1999

	<u>1999</u>	<u>1998</u>
ACTIF		
À court terme		
Dépôts à terme (note 3)	3 989 920 \$	2 886 378 \$
Débiteurs (note 4)	3 519 499	3 398 450
Frais payés d'avance	<u>64 370</u>	<u>64 688</u>
	7 573 789	6 349 516
Prêts (note 5)	2 317 020	2 941 902
Placements (note 6)	400 000	750 000
Immobilisations (note 7)	<u>246 075</u>	<u>164 886</u>
	<u>10 536 884 \$</u>	<u>10 206 304 \$</u>

PASSIF		
À court terme		
Dette bancaire	37 838 \$	449 837 \$
Créditeurs et charges à payer (note 8)	<u>6 256 230</u>	<u>4 951 886</u>
	6 294 068	5 401 723
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	<u>465 486</u>	<u>454 900</u>
	6 759 554	5 856 623

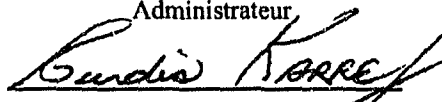
AVOIR		
Avoir du Canada	<u>3 777 330</u>	<u>4 349 681</u>
	<u>10 536 884 \$</u>	<u>10 206 304 \$</u>

Engagements (note 10)
Événement postérieur (note 13)

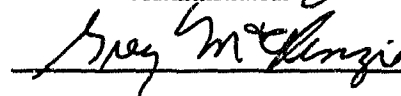
Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration :

Administrateur



Administrateur



ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'AVOIR

pour l'exercice terminé le 31 mars 1999

	<u>1999</u>	<u>1998</u>
Dépenses de programme		
Dépenses de développement (note 9)	5 033 834 \$	5 990 901 \$
Autres dépenses de programme (note 9)	2 202 332	1 955 182
Provision pour prêts douteux	561 721	539 631
Provision pour placements douteux	<u>350 000</u>	<u>300 000</u>
	8 147 887	8 785 714
Autres dépenses		
Frais d'administration	1 552 977	1 532 097
Amortissement	<u>79 726</u>	<u>161 645</u>
	<u>1 632 703</u>	<u>1 693 742</u>
Total des dépenses	<u>9 780 590</u>	<u>10 479 456</u>
Revenus		
Installations de location	569 331	679 174
Intérêts, placements et autres	<u>238 908</u>	<u>293 837</u>
	<u>808 239</u>	<u>973 011</u>
Activités exécutées au nom de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (note 11)		
Dépenses de programme	17 071 104	15 826 716
Traitements, services professionnels et autres	<u>1 275 718</u>	<u>1 243 788</u>
	18 346 822	17 070 504
Moins : Coûts recouverts de l'APECA	<u>(18 346 822)</u>	<u>(17 070 504)</u>
	-	-
Coût net d'exploitation avant crédit parlementaire	<u>8 972 351 \$</u>	<u>9 506 445 \$</u>
Crédit parlementaire	<u>8 400 000</u>	<u>9 786 720</u>
Bénéfice net (perte nette)	<u>(572 351) \$</u>	<u>280 275 \$</u>
Avoir au début de l'exercice	4 349 681 \$	4 069 406 \$
Bénéfice net (perte nette)	<u>(572 351)</u>	<u>280 275</u>
Avoir à la fin de l'exercice	<u>3 777 330 \$</u>	<u>4 349 681 \$</u>

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

pour l'exercice terminé le 31 mars 1999

	<u>1999</u>	<u>1998</u>
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette)	(572 351)\$	280 275 \$
Charges (crédits) sans incidence sur les liquidités		
Amortissement	79 726	161 645
Indemnités de cessation d'emploi	10 586	59 792
Provision pour placements douteux	350 000	300 000
Provision pour prêts douteux	561 721	539 631
Prêts libérés	<u>283 036</u>	<u>9 748</u>
	712 718	1 351 091
Diminution des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	1 183 613	2 152 198
Versement d'indemnités de cessation d'emploi	<u>-</u>	<u>(48 578)</u>
Fonds disponibles pour les activités d'exploitation	<u>1 896 331</u>	<u>3 454 711</u>
Activités d'investissement		
Avances sur prêts	(654 152)	(1 280 256)
Remboursements de prêts	434 277	142 263
Acquisition de placements	-	(100 000)
Acquisition d'immobilisations	<u>(160 915)</u>	<u>(168 911)</u>
Fonds utilisés pour les activités d'investissement	<u>(380 790)</u>	<u>(1 406 904)</u>
Augmentation des liquidités	1 515 541	2 047 807
Liquidités au début de l'exercice	<u>2 436 541</u>	<u>388 734</u>
Liquidités à la fin de l'exercice	<u>3 952 082 \$</u>	<u>2 436 541 \$</u>

Les liquidités sont composées des dépôts à terme et de la dette bancaire.

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

du 31 mars 1999

1. La Société

Pouvoirs et objectifs

La Société d'expansion du Cap-Breton (SECB ou la Société) a été constituée en vertu de la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton* (partie II de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*) qui a été proclamée le 1^{er} décembre 1988. La Société est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Voici ses objectifs, tels qu'ils sont énoncés dans la loi habilitante:

encourager et aider, de concert éventuellement avec le gouvernement du Canada ou de la Nouvelle-Écosse, leurs organismes ou toute autre personne publique ou privée, le financement et le développement de l'industrie dans l'île du Cap-Breton en vue de créer des emplois en dehors du secteur de l'industrie houillère et de diversifier l'économie de l'île.

2. Conventions comptables importantes

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus.

a) Crédit parlementaire

Le crédit parlementaire est comptabilisé comme financement dans l'état des résultats et de l'avoir au cours de l'exercice où il est approuvé. Les prélèvements sont fonction des besoins de fonds.

b) Estimations de la direction

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les revenus, les dépenses et les engagements communiqués à la date des états financiers. Bien qu'il s'agisse des meilleures estimations de la direction, il est possible que les estimations relatives aux prêts et aux placements changent considérablement dans un avenir proche.

c) Prêts

Les prêts, y compris les contributions remboursables, sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les prêts octroyés initialement sans frais d'intérêt sont comptabilisés au montant nominal du prêt.

Certains prêts sont assujettis à des modalités de remise de dette, lesquelles sont stipulées dans le contrat de prêt. Le montant libéré est imputé aux résultats lorsque le prêt est octroyé ou restructuré. Si les conditions ne sont pas respectées, la libération est annulée et le solde devient exigible.

Les prêts sont radiés après que toutes les mesures raisonnables de restructuration ou de recouvrement ont été prises et lorsque le recouvrement éventuel du prêt est peu probable.

d) Provision pour prêts douteux

Les prêts sont classés comme prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement à la date prévue du plein montant du principal et des intérêts, s'il y a lieu. Une provision spécifique est établie en vue de réduire la valeur comptabilisée du prêt à sa valeur de réalisation estimative nette lorsqu'il existe un doute quant au recouvrement à la date prévue d'un prêt particulier. Les prêts douteux sont mesurés en fonction de leur valeur de réalisation estimative nette par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus au taux d'intérêt réel des prêts. Dans le cas des prêts octroyés sans intérêt, la moins-value est calculée en fonction des flux monétaires futurs prévus à partir du taux d'intérêt nul associé au prêt. Ce traitement reflète le fait que ces prêts ne comportent aucun coût du capital car ils sont financés par des crédits octroyés par le gouvernement du Canada. Lorsque les flux monétaires futurs ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, la valeur de réalisation estimative est établie à la juste valeur de toute garantie du prêt, moins les coûts de réalisation prévus.

Une provision générale est établie pour les prêts à l'égard desquels il est encore impossible d'établir des provisions spécifiques. La provision générale est fondée sur une évaluation du portefeuille de prêts, qui comporte de nombreux facteurs, dont une analyse des arriérés, des pertes déjà subies, des événements récents et des changements dans la conjoncture économique.

La moins-value initiale et les changements qui y sont apportés par la suite sont constatés à titre de débit ou de crédit de la provision de prêts douteux.

e) Intérêt créditeur

L'intérêt créditeur est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice. Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, l'intérêt créditeur cesse d'être constaté. La Société recommence à constater l'intérêt lorsque la provision spécifique pour prêt douteux est supprimée.

f) Placements

La Société a un portefeuille d'actions privilégiées et de parts dans des sociétés en participation. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur estimative de réalisation nette, laquelle est mesurée par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus. Les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La Société comptabilise une provision pour placements douteux correspondant au montant de la moins-value.

g) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au moindre du coût moins l'amortissement cumulé et de la valeur recouvrable nette. On établit l'amortissement selon la durée de vie utile estimative des immobilisations en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux indiqués ci-après :

Bâtiments	jusqu'à 25 ans
Matériel et ameublement	de 4 à 10 ans
Matériel informatique et logiciels	5 ans
Améliorations locatives	jusqu'à 20 ans
Véhicules	3 ou 4 ans

h) Régime de retraite

Tous les employés admissibles participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations au Régime sont exigées, à parts égales, des employés et de la Société. Ces cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent le passif total de la Société au titre du régime de retraite. Aux termes de la loi, la Société n'est pas tenue de verser de cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

i) Indemnités de cessation d'emploi

À la cessation de l'emploi, les employés ont droit à certaines indemnités en vertu de leurs conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est imputé à l'exercice au cours duquel elles sont gagnées. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'emploi importants.

Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est estimé par la direction sans facteur d'actualisation, suivant les droits actuels.

3. Dépôts à terme

La Société a des dépôts à terme dans une grande banque à charte canadienne de 3 980 920 \$ (1998 - 2 886 378 \$). Les dépôts à terme sont assortis de taux d'intérêt effectifs allant de 4,77 p. 100 à 4,95 p. 100 (1998 - 4,75 p. 100 à 4,83 p. 100) et viennent à échéance d'ici un an. La juste valeur des dépôts à terme est semblable à leur valeur comptable.

4. Débiteurs

Les débiteurs comprennent :

	<u>1999</u>	<u>1998</u>
Somme due par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (note 11)	3 284 681 \$	3 144 982 \$
Autres débiteurs	<u>234 818</u>	<u>253 468</u>
	<u>519 499 \$</u>	<u>3 398 450 \$</u>

La somme due par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique est attribuable aux dépenses effectuées au nom de l'Agence en vertu d'un protocole d'entente. Les autres débiteurs sont engagés dans le cours normal des activités et ne sont pas fortement concentrés entre les mains de débiteurs.

Les débiteurs sont exigibles sur demande, ne portent pas intérêt et leur valeur comptable est semblable à leur juste valeur en raison de la brièveté des termes à courir.

5. Prêts

Au 31 mars 1999, la Société avait un portefeuille de 122 comptes de prêt (1998 – 129), y compris les contributions remboursables. Ces prêts sont octroyés pour promouvoir le développement économique conformément au mandat de la Société. La provision pour prêts douteux est défalquée du montant présenté dans le solde des états financiers. Ce solde comprend ce qui suit :

	1999			1998
	Somme due	Provision	Solde (net)	Solde (net)
Prêts	1 455 707 \$	1 363 704 \$	1 092 003 \$	1 110 523 \$
Contributions remboursables	2 226 953	1 009 101	1 217 852	1 811 288
Intérêt débiteur	<u>21 046</u>	<u>13 881</u>	<u>7 165</u>	<u>20 091</u>
	<u>4 703 706 \$</u>	<u>2 386 686 \$</u>	<u>2 317 020 \$</u>	<u>2 941 902 \$</u>

La Société a quatre débiteurs (1998 – quatre) qui représentent 55 p. 100 du solde (1998 – 50 p. 100).

Des prêts-subventions totalisant 401 540 \$ (1998 – 128 257 \$) ne sont pas inclus dans le solde ci-dessus. L'état des résultats et de l'avoir comprend une charge de 283 036 \$ (1998 – 9 748 \$) pour la constatation des prêts-subventions octroyés au cours de l'exercice. Cette charge est incluse dans les dépenses de développement. Si les conditions des prêts ne sont pas respectées, les sommes deviendront exigibles. Toute somme alors comptabilisée le serait après défalcation de la provision pour prêts douteux nécessaire.

La provision pour prêts douteux, qui s'établit à 2 386 686 \$ (1998 – 2 204 248 \$), est la meilleure estimation de la direction de l'écart entre la valeur comptable de ces comptes et la valeur actualisée du montant total que la Société prévoit recouvrer. Dans le cas des prêts octroyés sans intérêt, la valeur actualisée est calculée à l'aide d'un facteur d'actualisation de zéro pour cent. La Société a fait d'importantes hypothèses pour établir cette estimation, y compris le montant à percevoir, le moment du recouvrement, les conditions économiques et des facteurs liés aux taux d'intérêt. Si les principales hypothèses utilisées par la direction varient, l'estimation pourrait varier énormément. La provision pour prêts douteux est composée de ce qui suit :

	1999			1998
	Solde d'ouverture	Radiations	Charge de fermeture	Solde
Spécifique	1 904 248 \$	(379 283) \$	611 721 \$	2 136 686 \$
Générale	<u>300 000</u>	<u>-</u>	<u>(50 000)</u>	<u>250 000</u>
	<u>2 204 248 \$</u>	<u>(379 283) \$</u>	<u>561 721 \$</u>	<u>2 386 686 \$</u>

La juste valeur des prêts est déterminée en fonction des flux monétaires futurs prévus actualisés au taux d'intérêt fixé pour les prêts du Trésor aux sociétés d'État. La juste valeur des prêts est d'environ 2 010 000 \$ (1998 – 2 500 000 \$). Elle est inférieure de 317 000 \$ (1998 – 442 000 \$) à la valeur comptable. L'écart est attribuable au fait que 73 p. 100 (1998 – 88 p. 100) des prêts du portefeuille sont assortis d'un taux d'intérêt nul et que ces prêts sont actualisés suivant le taux d'intérêt fixé pour les prêts aux sociétés d'État.

Le portefeuille comprend ce qui suit:

Taux d'intérêt annuel	1999			1998
	Somme due	Provision	Solde (net)	Solde (net)
0%	3 400 873 \$	1 379 263 \$	2 021 610 \$	2 581 858 \$
Moins de 10%	767 340	533 542	233 798	313 281
10% et plus	514 447	460 000	54 447	26 672
	4 682 660	2 372 805	2 309 855	2 921 811
Intérêt débiteur	21 046	13 881	7 165	20 091
	4 703 706 \$	2 386 686 \$	2 317 020 \$	2 941 902 \$

Le solde ci-dessus comprend des contributions remboursables ne portant pas intérêt de 1 217 852 \$ (1998 - 1 811 288 \$) après déduction de la provision pour prêts douteux. Au cours de l'exercice, des prêts totalisant 681 193 \$ (1998 - 500 000 \$) ont été restructurés.

Les dates de remboursement des prêts s'établissent comme suit :

Échéance	1999			1998
	Somme due	Provision	Solde (net)	Solde (net)
Échu	275 801 \$	241 777 \$	34 024 \$	216 128 \$
1999	-	-	-	321 022
2000	428 174	99 399	328 775	398 017
2001	437 281	178 103	259 178	264 604
2002	540 206	134 878	405 328	368 492
2003	509 014	125 739	383 275	321 090
2004 & et au-delà	2 492 184	1 592 909	899 275	1 032 458
	4 682 660	2 372 805	2 309 855	2 921 811
Intérêt débiteur	21 046	13 881	7 165	20 091
	4 703 706 \$	2 386 686 \$	2 317 020 \$	2 941 902 \$

6. Placements

Les placements ont pour objet de promouvoir le développement économique au Cap-Breton. La direction a comptabilisé ces placements après déduction d'une estimation de la provision pour placements douteux. Le solde est composé de :

	1999			1998
	Somme due	Provision	Solde (net)	Solde (net)
Participation dans un immeuble à bureaux	300 000 \$	- \$	300 000 \$	300 000 \$
Actions/unités de sociétés en participation	850 000	750 000	100 000	450 000
	1 150 000 \$	750 000 \$	400 000 \$	750 000 \$

La quote-part du bénéfice net de la Société, selon sa participation dans l'immeuble à bureaux, s'élève à 76 865 \$ (1998 - 65 312 \$). Les actions et les unités de sociétés en participation sont composées d'actions privilégiées sans droit de vote rachetables au gré de la Société et au gré du porteur et d'unités de sociétés en participation du secteur privé. Aucun dividende n'a été reçu ni déclaré au cours de l'exercice.

L'état des résultats et de l'avoir contient une charge de 350 000 \$ (1998 - 300 000 \$) de placements douteux. Cette estimation est fondée sur des hypothèses importantes de la direction au sujet de la durée, du montant et du taux d'actualisation. Si ces hypothèses varient, les montants pourraient différer de façon marquée. La juste valeur des placements est déterminée en fonction des flux monétaires futurs actualisés selon le contrat. La juste valeur des placements est semblable à leur valeur comptable.

7. Immobilisations

	1999			1998		
	Coût	Amortissement		Coût	Amortissement	
		cumulé et réductions de valeur	Valeur comptable nette		cumulé et réductions de valeur	Valeur comptable nette
Terrains pour développement	482 319 \$	482 318 \$	1 \$	482 319 \$	482 318 \$	1 \$
Matériel, ameublement, améliorations locatives	1 299 604	1 053 530	246 074	1 157 288	992 403	164 885
Installations de location	<u>15 697 200</u>	<u>15 697 200</u>	-	<u>15 678 601</u>	<u>15 678 601</u>	-
	<u>17 479 123 \$</u>	<u>17 233 048 \$</u>	<u>246 075 \$</u>	<u>17 318 208 \$</u>	<u>17 153 322 \$</u>	<u>164 886 \$</u>

Les sommes ci-dessus comprennent des actifs liés à la cession du parc industriel Sydport dont la valeur comptable nette s'établit à 1 \$ (1998 - 1 \$). L'entente de principe pour la cession de ces actifs n'est pas encore finalisée (voir aussi la note 13).

8. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer s'établissent comme suit :

	1999	1998
Somme due à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	704 605 \$	7 060 \$
Autres charges à payer	<u>5 551 625</u>	<u>4 944 826</u>
	<u>6 256 230 \$</u>	<u>4 951 886 \$</u>

La somme due à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a trait à des avances utilisées pour les dépenses de programme engagées au nom de l'Agence conformément au protocole d'entente. Les autres charges à payer, qui sont liées à des dépenses de développement et d'administration, sont soumises aux conditions commerciales courantes.

9. Dépenses de programme

Les dépenses de développement et les autres dépenses de programme comprennent ce qui suit :

	<u>1999</u>	<u>1998</u>
Dépenses de développement		
Tourisme, divertissement et culture	2 662 218 \$	2 751 138 \$
Industries du savoir	746 169	492 466
Initiatives spécifiques	509 396	1 611 094
Autres activités de développement	486 087	499 032
Pétrole et gaz	404 281	-
Industries axées sur les ressources	192 567	222 691
Compétences des jeunes	<u>33 116</u>	<u>414 480</u>
	<u>5 033 834 \$</u>	<u>5 990 901 \$</u>
Autres dépenses de programme		
Soutien des programmes	1 376 505 \$	1 263 016 \$
Installations de location	<u>825 827</u>	<u>692 166</u>
	<u>2 202 332 \$</u>	<u>1 955 182 \$</u>

10. Engagements

- a) Au 31 mars 1999, les engagements en cours de la Société au titre des programmes de développement s'établissaient à 2 864 643 \$ (1998 - 3 242 143 \$).
- b) Pour ce qui est des contrats de location-exploitation des locaux de plus d'un an, les paiements futurs minimaux par exercice sont les suivants :

2000	454 755 \$
2001 et exercices ultérieurs	<u>51 769</u>
	<u>506 524 \$</u>

11. Opérations entre apparentés

La Société a signé un protocole d'entente avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique établissant les modalités que la Société doit respecter pour exécuter les programmes de l'Agence sur l'île du Cap-Breton. Au 31 mars 1999, l'Agence avait remboursé les coûts de ses activités de programme et de l'exécution de ces programmes par la Société, sauf le montant de 3 284 681 \$ (1998 - 3 144 982 \$) inclus dans les débiteurs.

Le coût des services fournis par d'autres ministères et organismes fédéraux et d'autres sociétés d'État, qui s'est élevé à 258 654 \$ (1998 - 204 439 \$), est présenté dans l'état des résultats et de l'avoir. Ces opérations se font dans le cours normal des activités et sont mesurées selon la valeur de l'échange.

12. Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1^{er} janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de la Société d'exercer normalement ses activités. Bien que des plans aient été élaborés pour répondre aux besoins internes et que des rapports soient communiqués régulièrement à la haute direction et au Conseil d'administration, il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

13. Événement postérieur

Au cours de l'exercice, la Société a conclu une entente de principe visant la cession du parc industriel Sydport à un consortium du secteur privé. Cependant, l'entente entre l'acheteur et la Société n'est pas encore finalisée. La Société attend que son plan d'entreprise de 1998-99 à 2002-03, dans lequel elle fait part de son intention de céder le parc industriel Sydport, soit approuvé par le gouverneur en conseil. Par conséquent, les états financiers de la Société comprennent toujours ces actifs. L'opération sera comptabilisée dans les états financiers de l'exercice au cours duquel l'entente d'achat et de vente sera finalisée.

14. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice en cours.

